

GT porteurs de projets AAMF

ETAPE 1 : REFLEXION	QUOI (démarches à engager par l'agriculteur porteur de projet responsable et impliqué)	QUI	QUAND	Outils AAMF	Formations	Documents
	Adhérer à AAMF pour bénéficier des actions et de l'accompagnement Porteurs de projets AAMF			Adhérer à AAMF + Flyer porteurs de projets AAMF GT porteurs de projets AAMF Messages AAMF aux 4 étapes		
	MAITRISEZ VOTRE PROJET = soyez "responsables et impliqués" = Visitez 15 à 30 unités de méthanisation Ecoutez le retour d'expérience de vos collègues agriculteurs-méthaniseurs (réalité vécue au quotidien, éviter les écueils) Echangez avec d'autres porteurs de projets Formez-vous à la réalité de ce nouveau métier pour définir vous-même votre projet Adhérez à la Charte AAMF			1er message AAMF à tous les Porteurs de Projets Engagements charte AAAMF		
	AJUSTEZ VOTRE PROJET AU TERRITOIRE Ajustez votre projet aux agriculteurs, aux exploitations, au territoire Adhérez aux valeurs de l'AAMF Expliquez la pertinence de votre projet pour le territoire L'appropriation locale est aussi important que le financement pour que le projet voie le jour			2e message AAMF à tous les Porteurs de Projets Valeurs AAMF		
	MAITRISEZ les 10 POINTS D'ATTENTION de votre projet = 10 facteurs de réussite			3e message AAMF à tous les Porteurs de Projets		
1. HUMAIN	1/ Libérez du TEMPS d'associés pour mûrir le projet (visitez, écoutez et échangez avec des agriculteurs-méthaniseurs et avec d'autres porteurs de projets, formez-vous,...) puis le développement du projet => implication importante et chronophage : qui va consacrer du temps pour le développement du projet ? Comment ce travail est-il rémunéré ?			> Prise de notes visite cogé / injection / Bio GNV > CR visites de sites lors des rencontres	> 4j FORMATION Plein gaz pour réussir mon projet de méthanisation VAM > VOYAGES D'ETUDES VAM	
1. HUMAIN	2/ Constituez un GROUPE SOLIDE : Les futurs associés doivent bien s'entendre Définissez vos OBJECTIFS : sont-ils communs ou complémentaires ? Quelles sont nos possibilités financières ? Choisissez 1 ou des LEADERS			> Constitution du collectif > Fonctionnement en collectif > Questionnement sur vos objectifs > Témoignage Création d'un groupe		
1. HUMAIN 2. APPROVISIONNEMENT 3. DIGESTAT 4. BIOGAZ 5. SITE 6. PROCESS	3/ Décidez les HYPOTHESES de votre projet en cohérence avec vos Objectifs (à affiner au fil des échanges et visites) : 1. d'ORGANISATION du travail : qui va consacrer du temps pour l'exploitation du site ? Comment ce travail est-il rémunéré ? Quel profil de salarié recherche-t-on ? 2. d'APPROVISIONNEMENT : autonomie, volumes, coûts /PM, proches / trafic routier (attention aux distances), variés, boosters, biologie, stockage, incorporation, indérivables,... 3. d'épandage du DIGESTAT : valorisation agronomique, surfaces, parcellaire, séparation de phase, stockage, transport proche/trafic routier/coût (attention aux distances), matériel d'épandage, ... 4. de valorisation BIOGAZ : besoins en chaleur en substitution d'énergie fossile, point d'injection, Bio GNV,... 5. de SITE mini 2ha : logistique, économie, appropriation locale,... + politique, année d'élection, code des marchés publics, loi transition énergétique,... 6. de PROCESS : les performances énergétiques et économiques sont liées à la qualité de sa conception et au savoir-faire de l'exploitant			> Fiche projet (à compléter)	> Professionnalisation de la filière - 2021 - conférence Bio360	> Réaliser une unité de méthanisation à la ferme - ADEME > Panorama Gaz Renouvelable - SER
8. RENTABILITE	8/ Évaluez le POTENTIEL du projet : A partir des intrants : volume de biogaz : Puissance kWé ou nm3 Ordre de grandeur investissements, Charges, Produits			> Potentiel de mon projet (sur demande)		
7. APPROPRIATION LOCALE	7/ ANALYSEZ l'ACCEPTABILITE de votre projet sur votre territoire : Posez vous les 53 questions de l'Autodiagnostic de mon projet et de mon territoire pour l'appropriation locale de mon projet = Analyser la potentielle acceptabilité de mon projet ; faire évoluer certaines caractéristiques de mon projet Listez les bénéfices du projet pour les habitants de la commune <i>Ne parler du projet aux élus à ce stade si et seulement si vous jugez qu'il n'est pas trop tôt (Attention : le plan de communication est propre à chaque projet et doit être décidé par tous les associés en tenant compte du contexte de votre projet)</i>			> Outils AAMF VAM - Appropriation locale > CR réunion + Témoignages - Comment anticiper la concertation en amont pour faciliter l'appropriation locale de mon projet AAMF VAM > Autodiagnostic de mon projet et de mon territoire - VAM DEMOS > Exemple de plaquette de présentation site - DEMETER > Maquette et panneaux (empruntable) - VAM > La méthanisation en 10 questions - ADEME	> Informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation - ADEME > Pilotez votre projet en lien avec les acteurs du territoire - CERDD > Durabilité méthanisation agricole - WWF GRDF > Contribuer au dialogue territorial, évaluer un projet de méthaniseur (Méthascope/FNE) ...	
10. FINANCEMENT	10/ PRESENTEZ les hypothèses de votre projet aux financeurs (banques ; financeurs publics : Ademe/Région/Agence eau/...)					
1. HUMAIN	Rédigez une NOTE DE CADRAGE v1 = hypothèses de votre projet fin de réflexion + plan d'actions = Lettre d'intention entre les associés = accord cadre (facultatif mais ça permet de s'assurer que tous les associés sont en phase avant d'engager l'étape FAISABILITE : à signer par tous les associés)			> Fiche projet (à compléter) > Plan d'actions de notre projet (à compléter) > NOTE DE CADRAGE DU PROJET v1 (sur demande)		
ETAPE 2 : FAISABILITE	QUOI (démarches à engager par l'agriculteur porteur de projet responsable et impliqué)	QUI	QUAND	Outils AAMF	Formations	Documents
	MAITRISEZ VOTRE PROJET = soyez "responsables et impliqués" = Visitez 15 à 30 unités de méthanisation Ecoutez le retour d'expérience de vos collègues agriculteurs-méthaniseurs (réalité vécue au quotidien, éviter les écueils) Echangez avec d'autres porteurs de projets Formez-vous à la réalité de ce nouveau métier pour définir vous-même votre projet Adhérez à la Charte AAMF			1er message AAMF à tous les Porteurs de Projets		
	AJUSTEZ VOTRE PROJET AU TERRITOIRE Ajustez votre projet aux agriculteurs, aux exploitations, au territoire Adhérez aux valeurs de l'AAMF Expliquez la pertinence de votre projet pour le territoire L'appropriation locale est aussi important que le financement pour que le projet voie le jour			2e message AAMF à tous les Porteurs de Projets		
	MAITRISEZ les 10 POINTS D'ATTENTION de votre projet = 10 facteurs de réussite			3e message AAMF à tous les Porteurs de Projets		
9.1 JURIDIQUE	Création de la SOCIETE (elle peut être créée plus tard) Choix structure juridique Répartition du capital > 50% agriculteurs (méthanisation agricole code rural L 311-1) Attention si co-investisseurs, assurez-vous que vous partagez bien les mêmes valeurs ! Rédaction des Statuts					

1. HUMAIN 8. RENTABILITE	Pour la réalisation de l'étude de faisabilité technico-économiques, Consultez un BUREAU D'ETUDES : - indépendant - qui tient compte de vos hypothèses de départ de votre projet : Rédigez le Cahier des charges consultation des Bureaux d'Etudes - avec des références = il doit chiffrer le prévisionnel au plus près de la réalité économique de la filière Faites une analyse comparative des Offres des Bureaux d'études					
10. FINANCEMENT	Demande de SUBVENTION faisabilité technico-économique, appropriation locale, ... Financement de la phase développement (les subventions de suffisent pas)					
9.1 JURIDIQUE	0/ Choisissez votre Bureau d'études (préciser qui fait quoi?) Signature du CONTRAT avec votre Bureau d'études que vous missionnez pour l'étude de faisabilité technico-économique			> Fiche métier JURIDIQUE CONTRATS > Cahier des charges Consultation des bureaux d'études (trame type modifiable)		
8. RENTABILITE	Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique complète par le bureau d'études (comparaison de plusieurs scénarios tenant compte de vos hypothèses, Business Plan prévisionnel au plus près de la réalité économique de la filière,...)					
8. RENTABILITE	8. RENTABILITE CONFRONTEZ les données technico-économiques restituées avec vos propres références (retours d'expériences de vos collègues lors des visites, références Prodiges ou méthacompare, ...)			> Synthèse 30 sites cogénération - 2019 ... > Synthèse 30 sites Cogénération - à paraître janv 2022 > Synthèse 30 sites Injection - à paraître janv 2022 > Comparatif ancien / nouveau tarif injection > La rentabilité des projets ...		
1. HUMAIN	1. ORGANISATION du travail			> Fiche conseil Recruter un salarié > Fonctionnement en collectif	> Formation CS RUMA (annelise@aamf.fr) > Formation exploiter une unité collective - AILE (sur demande adeline.haumont@aile.asso.fr)	
2. APPROVISIONNEMENT	2. Sécurisez votre APPROVISIONNEMENT : autonomie en intrants et volume suffisant issu des fermes associées au projet ; attention, si matières exogènes : contractualiser et prévoir plans B,...			> Base d'échanges Intrants - Digestat > Fonctionnement en collectif > Maîtrise du sanitaire (CR réunion + Flash info) > Note de lecture arrêté Sous Produits Animaux > Flash info CIVE > Critère de choix des intrants (à compléter)	> Sécuriser les apports et contractualiser pour bien valoriser les substrats en méthanisation - ADEME > CIVE : Articles, CR de réunions +++ > Etude déconditionnement biodéchets > Décret cultures > Arrêté Sous Produits Animaux	
3. DIGESTAT	3. Optimisez le DIGESTAT : stockage, transport et épandage,... par rapport à la configuration du site retenu, au parcellaire, ...			> Base d'échanges Intrants - Digestat > Fonctionnement en collectif > Maîtrise du sanitaire (CR réunion + Flash info) > Valorisation du digestat > Retour d'expérience des adhérents Enquête T1 2020 > Fiche conseil matière organique des sols ...	> Utilisation des digestats en agriculture > Bénéfices agronomiques et économiques (CA Grand Est) > Intérêt du digestat pour la vie du sol et impacts positifs sur la production et l'agroécologie (K Schreiber / AAMF)	
4. BIOGAZ	4. BIOGAZ : ce n'est pas la capacité d'injection qui détermine la taille du projet : adaptons la taille de nos projets à nos objectifs, possibilités financières, à nos intrants, à nos capacités d'épandage, ... puis aux débouchés biogaz			> Retour d'expérience des adhérents Enquête T2 2020 (AAMF) > tous les autres outils = cf sites en fonctionnement / onglet Biogaz	Chaleur issue de la méthanisation : de réelles opportunités (ADEME)	
5. SITE	5. SITE			> Critères de choix du site (à compléter)	Paysages et méthanisation - DREAL Grand Est	
6. PROCESS	6. PROCESS			> Echanges lors des rencontres AAMF	Garanties de performance dans les contrats des unités de méthanisation agricole - ADEME Qualimétha - Club biogaz	
7. APPROPRIATION LOCALE	7. ACCEPTABILITE - APPROPRIATION LOCALE INFORMEZ et DIALOGUEZ auprès des parties prenantes de votre territoire (sans réunion publique). Posez vous les 53 questions de l'Autodiagnostic de mon projet et de mon territoire pour l'appropriation locale de mon projet = Arguments pour présenter les atouts de mon projet 4 cibles 3 messages : METHANISATION + PROJET + DEMARCHE PROFESSIONNELLE Différents outils/vecteurs de com : maquette, porte à porte, visite d'autres sites, site internet, ... Présentation du projet aux élus (conseil municipal, ...) : au moins 2 fois : la 1ère à l'issue de l'étude de faisabilité, la 2nde avant les travaux			> Outils AAMF VAM - Appropriation locale > CR réunion + Témoignages > Autodiagnostic de mon projet et de mon territoire > Exemple de plaquette de présentation site + Accueil sur site + Notre énergie au service de votre territoire > Maquette et panneaux (empruntables) > La méthanisation en 10 questions (à reproduire) > Diaporama conseil municipal (modifiable)	> Informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation - ADEME > Pilotez votre projet en lien avec les acteurs du territoire - CERDD > Comment engager un dialogue constructif avec les parties prenantes - PROMETHA - CAP METHA 77 > Méthascope - FNE	
10. FINANCEMENT	10. FINANCEMENT Identifiez vos capacités d'apports en FONDS PROPRES PRESENTEZ la faisabilité aux financeurs (banques ; financeurs publics : Ademe/Région/Agence eau/...)					
1. HUMAIN	DECISION : GO ou NO GO ??? ... Vous vous appropriez le projet = vous êtes les seuls décideurs					
1. HUMAIN	0. Rédigez une NOTE DE CADRAGE V2 = hypothèses de votre projet fin de faisabilité + plan d'actions (facultatif mais ça permet de s'assurer que tous les associés sont en phase avant d'engager l'étape DOSSIER : à signer par tous les associés)			> Fiche projet (à compléter) > Plan d'actions de notre projet (à compléter) > NOTE DE CADRAGE DU PROJET v2 (sur demande)		
ETAPE 3 : DOSSIER	QUOI (démarches à engager par l'agriculteur porteur de projet responsable et impliqué)	QUI	QUAND	Outils AAMF	Formations	Documents
	MAITRISEZ VOTRE PROJET = soyez "responsables et impliqués" Visitez 15 à 30 unités de méthanisation Ecoutez le retour d'expérience de vos collègues agriculteurs-méthaniseurs (réalité vécue au quotidien, éviter les écueils) Echangez avec d'autres porteurs de projets Formez-vous à la réalité de ce nouveau métier pour définir vous-même votre projet Adhérez à la Charte AAMF			1er message AAMF à tous les Porteurs de Projets		
	AJUSTEZ VOTRE PROJET AU TERRITOIRE Ajustez votre projet aux agriculteurs, aux exploitations, au territoire Adhérez aux valeurs de l'AAMF Expliquez la pertinence de votre projet pour le territoire L'appropriation locale est aussi important que le financement pour que le projet voie le jour			2e message AAMF à tous les Porteurs de Projets		
	MAITRISEZ les 10 POINTS D'ATTENTION de votre projet = 10 facteurs de réussite			3e message AAMF à tous les Porteurs de Projets		
	5. SITE					
5. SITE	Acquisition du terrain					

	6. CONSTRUCTEUR / 8. RENTABILITE			> Fiche métier JURIDIQUE CONTRATS constructeur > Références COGENERATION > Références INJECTION + Comp. ancien / nouveau tarif > Références régionales > La rentabilité des projets + Contrats tarifs prudence		> Garanties performances - ADEME > Qualimétha - Club biogaz > CR conférences ECO Bio 360 - 2021
6. CONSTRUCTEUR 8. RENTABILITE	Consultation des Entreprises Document de Consultation des Entreprises (DCE) incluant spécifications techniques et proposition de contrat (préciser qui fait quoi) Consultation des Offres Choix des entreprises (attention aux interfaces entre lots, bien préciser qui fait quoi?)					
	9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction : répartition des tâches et responsabilités			> Fiche métier JURIDIQUE CONTRATS construction > Bonnes pratiques contractuelles - Club biogaz AAMF > Synthèse AAMF problèmes de construction > CR conférences CONTRATS expobiogaz 2021		> Guide CONTRAT - Club biogaz > Garanties performances - ADEME
9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction	Maître d'ouvrage = vous					
9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction	Bureau d'études (BE) + signature CONTRAT			Liste des BE agréés qualimétha		
9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction	Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) + signature CONTRAT			Liste des AMO agréés qualimétha		
9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction	Maître d'Oeuvre (caract. techniques, planification, coordination, suivi du chantier) + signature CONTRAT de Maîtrise d'Œuvre complète ou limitée (avec l'aide de votre juriste + assureur)			Liste des Maîtres d'œuvre agréés qualimétha Fiche métier JURIDIQUE CONTRATS		
9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction	Constructeur (attention aux interfaces entre lots, bien préciser qui fait quoi?) + signature CONTRAT de construction (avec l'aide du bureau d'études/AMO + maître d'œuvre + juriste + avocat)			Liste des constructeurs agréés qualimétha Fiche métier JURIDIQUE CONTRATS : ce que doit contenir le contrat de construction		
9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction	Entreprises locales (attention aux interfaces entre lots, bien préciser qui fait quoi ?) + signature CONTRAT (avec l'aide du bureau d'études/AMO + maître d'œuvre + juriste + avocat)			Fiche métier JURIDIQUE CONTRATS		
9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction	Coordinateur du chantier - Sécurité et Protection Santé (SPS) : c'est à vous en tant que maître d'œuvre de le désigner					
9.1 JURIDIQUE CONTRATS construction	Contrôleur technique de construction (respect du cahier des charges ex apave Veritas Socotec)					
	9.1 JURIDIQUE CONTRATS mise en service			> Bonnes pratiques contractuelles - Club biogaz AAMF		> Guide CONTRAT - Club biogaz
9.1 JURIDIQUE CONTRATS mise en ser	Assistance technique					
9.1 JURIDIQUE CONTRATS mise en ser	Assistance biologique (avec garantie de production)					
9.1 JURIDIQUE CONTRATS mise en ser	Maintenance moteur ou épurateur (avec garantie de production ex >95% pleine puissance tous les ans)					
	9.1 JURIDIQUE SOCIETE					
9.1 JURIDIQUE SOCIETE	Définir le contenu du Règlement Intérieur et du Pacte des Associés + les signer					> 1j FORMATION Règlement intérieur / pacte d'associés VAM (sur demande helene@aamf.fr)
	9.1 JURIDIQUE CONTRATS approvisionnement digestat energie					
9.1 JURIDIQUE CONTRATS approvision	Définir la BASE D'ECHANGE Intrants (effluents, CIVE,...) / Digestat : Tonnage ou N ou NPK ouNPK Moh ?			Fiche conseil - Redistribution du digestat entre sites de méthanisation et exploitations agricoles		> 1j FORMATION Base d'échanges Intrants/Digestat VAM (sur demande helene@aamf.fr)
9.1 JURIDIQUE CONTRATS approvision	APPROVISIONNEMENT : Lettre d'intention-contrats, analyses (MS, MO, Potentiel méthanogène), ...					Sécuriser les apports et contractualiser pour bien valoriser les substrats en méthanisation - ADEME
9.1 JURIDIQUE CONTRATS approvision	DIGESTAT : Lettre d'intention-contrats, plan d'épandage, ...					
9.1 JURIDIQUE CONTRATS approvision	CHALEUR : Nouvelles valorisations énergétiques, Lettre d'intention-contrats					
	9.2 SECURITE			> Concilier sécurité et sureté de fonctionnement - Fiches REX sécurité - Groupama AAMF > Risques activité méthanisation en injection	> Formation Prévention des risques gaz (annelise@aamf.fr)	Sensibilisation à la réglementation : ce qu'il faut savoir pour bien piloter votre projet - GRDF
9.2 SECURITE ASSURANCES	Conseil d'un préventeur au moins 2 fois : la 1ère à la conception des plans pour l'agencement du site, la 2nde pour conseils couverture garanties et devis					
9.2 SECURITE ASSURANCES	SECURITE du site et des personnes Pour le chantier : Coordinateur Sécurité et Protection Santé (CSPS) Pour phase exploitation : Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)					
	9.2 ASSURANCES			> Fiche métier ASSURANCES		Guide Assurances
9.2 SECURITE ASSURANCES	ASSURANCES avant le chantier : Crédit (emprunteur) Garantie homme clé					
9.2 SECURITE ASSURANCES	Souscrire ASSURANCES pour le chantier : Responsabilité Civile maître d'ouvrage Tous Risques Chantier Dommage Ouvrage					
9.2 SECURITE ASSURANCES	Avoir une copie des ASSURANCES du maître d'œuvre et de tous les intervenants (annexer aux contrats puis pendant toute la durée du chantier) : Responsabilité civile professionnelle Responsabilité civile décennale					
9.2 SECURITE ASSURANCES	Souscrire ASSURANCES pour phase d'exploitation : Protection juridique, Responsabiité civile exploitation, Responsabilité civile environnementale, Garantie dommages aux biens, Bris de machine, Perte d'exploitation consécutives, Démantèlement					
	9.3 REGLEMENTAIRE Autorisations d'Exploiter					Cadre réglementaire et juridique des activités agricoles de méthanisation et de compostage (ADEME)
9.3 REGLEMENTAIRE Autorisations d'	Demande de PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) / DDT, DREAL, Urbanisme Présentation du projet à la collectivité locale et services administratifs auprès de la DDT + DREAL + urbanisme (certificat d'urbanisme, cohérence avec le PLU, investigation archéologique?) Rédaction du dossier - dépôt					

9.3 REGLEMENTAIRE Autorisations d'	Dossier Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) / DDCSPP ou DREAL Choisir le régime : déclaration/enregistrement/autorisation PLAN d'EPANDAGE fourni dans le cadre de l'instruction ICPE Etudes d'impact par bureau d'études : sol, air, bruit, eau,... (selon exigences ICPE) Réalisation dossier - dépôt - instruction par DDCSPP ou DREAL Enquête publique (selon exigences ICPE) - communication			> Grille d'inspection ICPE > Note de lecture révision arrêtés ICPE - juin 2021	> 1j FORMATION Agrément Sanitaire ICPE - AILE ou VAM (sur demande adeline.haumont@aile.asso.fr)	Arrêtés ICPE
9.3 REGLEMENTAIRE Autorisations d'	Demande d'AGREMENT SANITAIRE / DDCSPP (concerné si Sous-produits animaux) RV au moins 2 fois : 1er RV à la conception des plans pour vérifier le plan de circulation + 2ème RV/visite pour obtenir l'agrément (provisoire puis définitif) après la mise en service Rédaction du dossier - dépôt			> Maîtrise du sanitaire en collectif > Note explicative de l'arrêté ministériel fixant les règles pour l'utilisation des sous-produits animaux en méthanisation > Flash info sanitaire	> 1j FORMATION Agrément Sanitaire ICPE - AILE ou VAM (sur demande adeline.haumont@aile.asso.fr)	Arrêtés SPAN
	9.4 RACCORDEMENTS eau téléphone électricité					
9.4 RACCORDEMENTS eau téléphone	Demande de raccordement eau potable sur site					
9.4 RACCORDEMENTS eau téléphone	Demande de raccordement téléphone/internet sur site					
9.4 RACCORDEMENTS eau téléphone	Demande de raccordement électricité pour bénéficier d'électricité du réseau sur site (ex : Enedis, SRD)					
	9.4 RACCORDEMENTS électricité/cogénération OU gaz/injection					
9.4 RACCORDEMENTS électricité/cog	Si cogénération : Demande de proposition Technique et Financière (PTF) pour le raccordement d'une installation de production d'électricité (ex : Enedis, SRD) si > 300 kwé : Pré étude simplifiée raccordement gaz (ex : Soregies, GRDF) Accord PTF et règlement travaux Signature des contrats (CARD,...) Demande de raccordement électrique - Demande de raccordement chaleur - Réalisation des travaux					
9.4 RACCORDEMENTS gaz/injection	Si injection : Pré étude simplifiée raccordement gaz (ex : Soregies, GRDF) Renvoi devis demande d'étude détaillée de raccordement = entrée en liste d'attente (ex : Soregies, GRDF) Demande raccordement biométhane (ex : Soregies, GRDF, GRT) - Réalisation des travaux					
	9.4 CONTRATS D'ACHAT électricité/cogénération OU gaz/injection					
9.4 CONTRATS D'ACHAT électricité/co	Avis préalable du préfet sur le plan d'approvisionnement, Site GRDF : formulaire en ligne étude injection					
9.4 CONTRATS D'ACHAT électricité/co	Demande de contrat d'achat électricité BG16 auprès de l'acheteur d'électricité (ex : SOREGIES, EDF AOA) incluant : extrait Kbis de la société, marque/modèle du moteur, preuve de dépôt ICPE, acte de propriété ou promesse de vente du terrain Dès réception du contrat d'achat, vous devez le renvoyer à l'acheteur d'électricité daté et signé (ex : SOREGIES, EDF AOA) <i>Attention : le tarif d'achat de l'électricité du trimestre en cours (dégressivité de 0,5% chaque fin de trimestre) n'est fixé qu'à la signature du contrat d'achat (cependant le contrat d'achat ne sera valide qu'après travaux de raccordements et délivrance de l'attestation de conformité électrique)</i> Solliciter un contrôle pour obtenir une attestation de conformité électrique auprès de VERITAS, APAVE, SOCOTEC ou QUALICONSULT (cf fiche technique AAMF) Signature de l'avenant au contrat d'achat			Fiche technique préparation au contrôle pour obtenir l'attestation de conformité (AAMF)		> Arrêté fixant les conditions d'achat électricité - Contrats d'achat BG 2016 > Les coefficients K et L pour le calcul des tarifs d'achat pour le biométhane injecté et l'électricité produite à partir du biogaz (Club biogaz)
9.4 CONTRATS D'ACHAT électricité/co	Demande de contrat d'achat biométhane "tarifs conformes au décret du 23/11/2020" auprès des acheteurs de biométhane (ex : plusieurs acheteurs potentiels) incluant étude de faisabilité fourni par le gestionnaire de réseau, attestation préfectorale (définir la Capacité Maximale de Production demandée). <i>Attention : Le tarif d'injection de biométhane est dégressif</i> Dès réception du contrat d'achat, avant de le renvoyer, vous devez vous renseigner auprès de l'AAMF si les conditions contractuelles et tarifaires proposées sont bien en vigueur (à ce jour 02/11/2021 : nous sommes en attente publication nouveau décret) Après la mise en service, L'attestation de mise en service de l'installation est délivrée par le gestionnaire de réseau et ajoutée au contrat d'achat.			Comparaisons ancien / nouveau tarif		> Arrêté fixant les conditions d'achat biométhane - Contrats d'achat 23/11/2020 > Les coefficients K et L pour le calcul des tarifs d'achat pour le biométhane injecté et l'électricité produite à partir du biogaz (Club biogaz) > liste d'acheteurs > Procédures GRDF
	10. SUBVENTIONS					
10. SUBVENTIONS	Information financeurs publics des avancées du projet au fil de l'eau					
10. SUBVENTIONS	Dépôt demande de de subventions complète selon trame obligatoire auprès REGION, ADEME, Agence de l'eau,...					
	10. FINANCEMENT bancaire					
10. FINANCEMENT bancaire	Constitution d'une Data Room (OUTILS pour un suivi rigoureux : classification avec dossiers papier + dossiers informatique + Data room sur nuage icloud)				CR conférence FINANCEMENT expobiogaz 2021	Financer un projet AILE RAEE Guide Financement - ADEME Pré-accord bancaire - ADEME Préparer votre projet d'injection et votre demande de financement
	Bien connaître objectivement les facteurs de risque de son projet ... pour mieux les appréhender et se rassurer soi-même en tant que porteur de projet ... pour mieux convaincre/rassurer ses partenaires financiers au moment de la négociation bancaire					
10. FINANCEMENT bancaire	Présentation du projet et des besoins de financement au fil de l'eau					
	Définir les besoins : trésorerie, court terme TVA, court terme subventions, long terme					
10. FINANCEMENT bancaire	Dépôt du dossier complet de demande de financement auprès des banques : Business Plan, maîtrise des risques,...					
	Réponses aux questions : garanties spécifiques techniques ou financières, apport personnel, ...					
10. FINANCEMENT bancaire	Consultation et choix banques					
	10. FINANCEMENT participatif (facultatif)				CR conférence FINANCEMENT expobiogaz 2021	Guide financement participatif
10. FINANCEMENT participatif	Etudier les proposition de financement participatif Attention si 100% du montant à 5,5% 5 ans : risque si l'unité fonctionne moyennement ou mal au bout des 5 ans					
	7. ACCEPTABILITE - APPROPRIATION LOCALE					
7. APPROPRIATION LOCALE	INFORMEZ et DIALOGUEZ auprès des parties prenantes de votre territoire (sans réunion publique) Posez vous les 53 questions de l'Autodiagnostic de mon projet et de mon territoire pour l'appropriation locale de mon projet = Arguments pour présenter les atouts de mon projet 4 cibles 3 messages : METHANISATION + PROJET + DEMARCHE PROFESSIONNELLE Différents outils/vecteurs de com : maquette, porte à porte, visite d'autres sites, site internet, ... Présentation du projet aux élus (conseil municipal, ...) : au moins 2 fois : la 1ère à l'issue de l'étude de fais, la 2nde avant les travaux			> Outils AAMF VAM - Appropriation locale > CR réunion + Témoignages > Autodiagnostic de mon projet et de mon territoire > Exemple de plaquette de présentation site + Accueil sur site + Notre énergie au service de votre territoire > Maquette et panneaux (empruntables) > La méthanisation en 10 questions (à reproduire) > Diaporama conseil municipal (modifiable)		> Informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation - ADEME > Pilotez votre projet en lien avec les acteurs du territoire - CERDD > Comment engager un dialogue constructif avec les parties prenantes - PROMETHA - CAP METHA 77 > Méthascope - FNE
ETAPE 4 : CONSTRUCTION	QUOI (démarches à engager par l'agriculteur porteur de projet responsable et impliqué)	QUI	QUAND	Outils AAMF	Formations	Documents

	Votre responsabilité pendant le chantier				
	Participer à la réunion hebdomadaire d'organisation du chantier Possibilité de demander à visiter le chantier régulièrement (bien connaître les flux, repérer les oublis et opportunités)				
	Vous êtes responsables de la sécurité = Avoir un Coordinateur Sécurité Protection Santé (CSPS), identifier les zones ATEX, Equipements Sous Pression (ESP), inviter le SDIS pour entraînements			> Concilier sécurité et sureté de fonctionnement - Fiches REX sécurité - Groupama AAMF	> Règles de sécurité - INERIS, ...
	Vous êtes responsable de vérifier que la main d'oeuvre est autorisée à travailler sur le territoire français				
	Etre bien assuré			> Fiche métier ASSURANCES	> Guide Assurances méthanisation
	Gestion des interfaces (de la responsabilité du maître d'œuvre si maîtrise d'œuvre complète). Attention, si retard entre lots : vous avez la responsabilité financière des retards et devez alors demander au maître d'œuvre de de vous indemniser après qu'il se soit lui même fait indemniser par les entreprises responsables du retard.				
	Votre responsabilité à la réception du chantier			> Fiche métier JURIDIQUE CONTRATS construction > Bonnes pratiques contractuelles - Club biogaz AAMF	> Guide CONTRAT - Club biogaz > Garanties_performances - ADEME
	vérifier que votre constructeur a bien réalisé : test d'étanchéité sur toutes les cuves + réceptions à froid et à chaud + essais de performances				
	Ne pas signer précipitemment le réception de chantier (vous faire accompagner par votre Assistant à Maîtrise d'ouvrage et votre maître d'œuvre) et émettre 1 ou des réserves				
	Recruter des Ressources Humaines pour la gestion de l'exploitation			> Fiche conseil Recruter un salarié	> Formation CS RUMA (annelise@aamf.fr) > Formation exploiter une unité collective - AILE (sur demande adeline.haumont@aile.asso.fr)
	Définir la fiche de poste : Tâches : suivi transport et incorporation des matières, process, biogaz, digestat, ... Compétences : biologie, électro-mécanique, chauffeur, ... Nombre ? Rôle de chacun ?				
	Recruter et former ses salariés : CS RUMA				
	> METH'APÉRO lors de l'INAUGURATION !!!			TOUS !!!	

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Hélène, Animatrice du GT Porteurs de projets AAMF : 07 87 86 53 01 – helene@aamf.fr